LES CHAMPS PROFESSIONNELS

CONTACTS

Construction, aménagement, finition et équipements des bâtiments
Aménagement des accès et de la voirie

Floriculture, production légumière et viticulture
Aménagement et entretien des espaces

Maintenance des systèmes motorisés, métallerie
Maintenance des véhicules

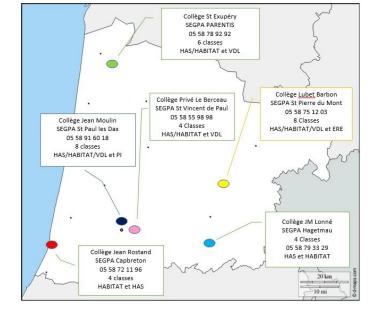
Proprété, services à la personne...
Métiers de bouche, hôtellerie et restauration

 \circ

• Vente et commerce

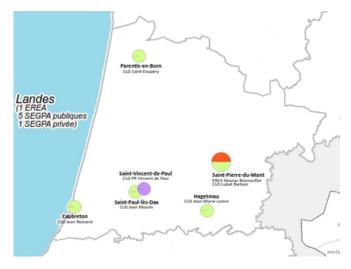
• Logistique et transports

SEGPA CAPBRETON SEGPA PARENTIS SEGPA St PIERRE du MONT SEGPA HAGETMAU SEGPA ST VINCENT de PAUL SEGPA St PAUL Les DAX





Les SEGPA des Landes



La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Les élèves

Les SEGPA accueillent dès la classe de sixième des élèves présentant des difficultés scolaires. Ces élèves ne maîtrisent pas toujours les compétences et connaissances attendues à la fin de l'école primaire. Les SEGPA offrent des enseignements adatés, fondés sur une analyse approfondie des potentialités et des lacunes de ces élèves.

Les SEGPA accueillent également des élèves en situation de handicap et leur proposent ainsi une scolarisation en milieu ordinaire.

Les SEGPA n'ont pas vocation à accueillir des élèves au seul titre des troubles du comportement ou des difficultés liées à la compréhension de la langue.

Les objectifs de la SEGPA

La scolarité en SEGPA doit permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de 3^{ème}.

A partir de la classe de quatrième, les élèves accèdent à des plateaux techniques pour des cours dispensés par des professeurs de lycée professionnel couvrant différents champs professionnels.

Cet enseignement permet aux élèves de mûrir un projet de formation et sert de point d'appui pour les enseignements généraux.

En classe de classe de 3^{ème} les élèves sont présentés à l'examen du CFG (Certificat de Formation Générale) et du DNB pour la série professionnelle.

Les enseignements

Les enseignements de la SEGPA sont dispensés par des professeurs des écoles spécialisés pour les enseignements généraux, des professeurs de lycée professionnel pour les champs professionnels à partir de la 4ème et des professeurs de collèges pour certaines matières.